

Introduction

L'application **Aria** permet de simplifier et d'automatiser la gestion du cycle de vie des machines virtuelles (VM). Notamment sur le provisionnement et sur les opérations de gestion.

Il s'agit de la nouvelle interface de gestion des VM. Celle-ci permet de faire des demandes de VM et gérer celles-ci dans la même console.

Il n'est donc plus nécessaire de faire des demandes OTOBO pour la création d'une machine virtuelle, ce qui a l'avantage d'accélérer le processus de création.

Vous avez également la main sur vos VMs et pouvez réaliser des actions sur celles-ci (création de snapshot, reboot, accès à la console, ...).

Vous trouverez dans la présente documentation comment vous connecter et utiliser Aria.

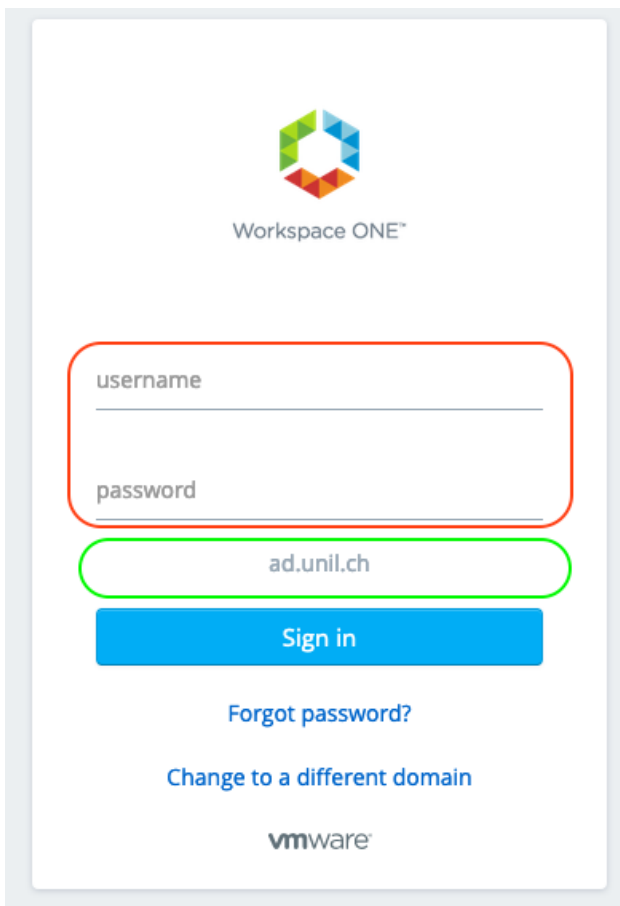
Accès au service ARIA

Accéder à l'interface web à l'aide de l'URL ci-après.

URL d'accès: <https://aria.unil.ch>

Connectez-vous à l'aide de votre couple Username / Password de l'UNIL (partie **rouge** de l'illustration).

Vérifier que le domaine sur lequel vous vous connectez est bien **ad.unil.ch** (partie **verte** de l'illustration). Si ce n'est pas le cas, changer cela à l'aide du bouton "*Change to a different domain*".



Fonctionnement

Création de machine virtuelle (VM)

Le Centre informatique de l'UNIL (Ci) a créé des templates pour différents OS, et automatisé les tâches de réservation et création des ressources. La partie configuration est également automatisée, afin de paramétrer la VM en fonction des options choisies par l'utilisateur lors de la demande de création de la VM.

Le déploiement des OS suivants est actuellement possible par **Aria**:

- Linux Rocky
 - Rocky 9
 - Rocky 10
- Linux Ubuntu
 - 22.04 LTS
 - 24.04 LTS
- Windows Serveur
 - 2019
 - 2022
 - 2025

Pour les détails de la partie création de machine virtuelle, merci de se référer à la page dédiée au sujet :

URL de la documentation dédiée à la création de VM : [Demande de VM](#)

Validation des demandes

Chaque demande de création de VM nécessite une validation. Actuellement cette validation est effectuée spécifiquement par faculté et service, par un groupe d'utilisateurs défini comme étant validateurs au sein de l'entité.

Dans les facultés il s'agit des correspondants informatiques, alors que dans les services il s'agit de personnes définies comme telle.

Une validation est nécessaire pour la création des VMs ainsi que pour d'autres tâches de configuration, tel que l'ajout de disques ou extension de la RAM.

URL de la documentation dédiée à la partie validation : [Validation des VMs](#)

Gestion de VM existante

Aria permet de gérer les machines pour lesquels l'utilisateur est propriétaire/demandeur.

Depuis Aria les actions suivantes peuvent être réalisées sur les VM :

- Eteindre la VM
- Démarrer la VM
- Reboot
- Création d'un snapshot
- Suppression de snapshot
- Appliquer un snapshot
- Connection à la Console
- Changement du propriétaire de la VM
- Suppression de la VM

Pour obtenir plus de détails sur la gestion de vos VMs, merci de se référer à la page dédiée au sujet :

URL de la documentation dédiée à la gestion de VMs existantes : [Gestion des VMs](#)

La notion de "Projet" dans ARIA - Séparation des VM

Dans Aria il y a la notion de "Projet". Un projet permet de faire des regroupements de ressources au sein d'une entité. En d'autres termes de regrouper des VM et ressources, et donner des autorisations sur celles-ci à un groupe restreint de personnes.

Il s'agit donc d'une entité permettant de regrouper des ressources, et gérer les droits et autorisations sur celles-ci.

Dans l'implémentation que nous avons faite de ARIA, il y a un projet par faculté/service. Ainsi toutes les VMs d'une même entité sont regroupées et ainsi les permissions et approbations peuvent être centralisés pour toutes les VMs.

Point de contact

Le point de contact unique en cas d'indisponibilité est le HelpDesk de l'UNIL: [help desk](#).
Les tickets seront escaladés auprès de l'équipe appropriée du Centre informatique.

Révision #29

Créé 24 juillet 2023 11:41:48 par Arnaud Burkhalter

Mis à jour 23 janvier 2026 10:22:28 par Arnaud Burkhalter